

Le gouverneur Dumas à M. Glemet, régisseur des traites du Roi à Madagascar

Le 3 novembre 1768

Au dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne à Montauban, cote 20J-131
=====

Le 3 novembre 1768

M. Glemet

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 14 du mois dernier. Par une réflexion tardive je conçois que la traite des bœufs a pu être très nuisible à la traite des esclaves parce que les naturels du pays acquérant par le premier échange les effets de traite qui sont pour eux de première nécessité n'auront jamais la main forcée pour livrer les esclaves en échange de ces mêmes effets. Cependant et les bœufs et les esclaves nous sont également nécessaires, car je prévois que le Fort Dauphin ne nous fournira plus guère de bestiaux, outre la grande mortalité que nous essayons sur tout ce qui vient de ce poste ; mais comme l'extrême besoin que nous avons de main-d'œuvre l'emporte sur tous les autres, il faut s'attacher à nous envoyer des esclaves par tous les moyens praticables.

M. le Baron de St Mart m'a dit et m'a écrit qu'il serait mis quatre mille piastres sur *la Garonne* et autant sur *la Normande* ; c'est plus que je n'espérais. Le Sr Caillaud [Cailleau] m'a rendu compte que votre assortiment ne serait pas complet, surtout en qualité. C'est à vous à faire usage de vos talents et de votre génie pour y suppléer. J'ai vu parmi les sauvages du Canada donner des billets pour payer l'année ensuite lorsque les magasins des postes se trouvaient vides. Cela a été pratiqué à Foulepointe par La Bigorne et à Tamatave par Le Borne [Leborgne]. Ces deux hommes sont avec vous, ils doivent avoir plus d'envie de bien faire, plus d'ambition, plus de désir de se distinguer en servant le Roi qu'en servant la Compagnie, surtout dans un temps où la perte du voyage de la flûte *l'Ambulante* ne nous laisse aucune ressource.

J'espère que le petit détachement de M. de Modave ne pénétrera pas jusqu'à vous : je lui marque de borner ses travaux à la rivière de Mananzary et d'oublier le reste du Nord. Je tiendrai la main à ce que rien ne vous trouble dans vos opérations.

Réfléchissez bien à l'inconvénient qu'il peut y avoir à traiter des bœufs par les raisons que j'ai expliquées plus haut et communiquez-moi vos idées afin que l'année prochaine nous puissions rectifier votre manière d'opérer.

Usez des piastres avec modération, avec économie, et à raison de la petite quantité que vous en aurez. Il faut les donner par tiers ou par quarts dans les marchés que vous ferez en esclaves, mais toutes les instructions que je puis vous donner ici iront moins directement au bien de la chose que les idées que les circonstances vous fourniront sur les lieux, et je m'en rapporte bien à vous pour en tirer le meilleur parti.

J'ai prié messieurs les officiers commandant les vaisseaux du Roi de ne permettre à personne de l'état-major ou de l'équipage, de prendre des cases à terre ou d'y camper, en un mot de ne pas permettre que personne y couche ; je compte que cela sera exécuté.

Vous avez dans vos lettres un air désapprouvateur du projet formé par M. de Modave et avoué du gouvernement. Cela ne vous convient pas. Je vous en avertis, et cela est capable de faire un grand tort à votre fortune. Lorsque le Roi et ses Ministres ont ordonné un établissement quelconque, il n'appartient à personne de le critiquer et chacun doit y coopérer en ce qui dépend de lui. Lorsqu'on traite avec des nations barbares il faut chercher tous les moyens de les plier aux vues du

gouvernement, et on est très répréhensible lorsqu'on donne à penser que par les mouvements de l'amour-propre on est prêt à résister à ce qui s'appelle l'avancement du bien public dans l'opinion du jour. Au reste l'établissement de M. de Modave peut faire un jour la gloire de la nation dans cette partie du monde, et il n'appartient qu'à ceux qui, comme les ministres, sont placés pour voir les choses en grand, de juger de ces sortes d'opérations. Je vous prie donc de faire entendre aux Noirs de Foulepointe que l'établissement du Fort Dauphin n'a point de rapport à eux, et que le Roi ne fera pas un pas dans l'île de Madagascar qui ne soit pour leur bien présent et pour le plus grand avantage de leur postérité. Voilà, mon cher Glemet, le langage que vous devez tenir en public et en particulier, en tendant essentiellement au but de votre mission personnelle pour laquelle il faut oublier le reste de l'univers.

Vous ne recevrez point de pirogues de Bourbon parce qu'il faut les commander un an d'avance si l'on veut en trouver de prêtes ; vous vous en passerez.

Avant que ma lettre soit finie j'ai pris des éclaircissements sur la quantité des piastres qu'on vous envoie, et il se trouve que vous ne recevrez que les quatre mille qui dans le principe ont été destinées pour Mozambique, et qui n'y ont pas été employées. Si le supercargue du vaisseau du Roi *l'Ambulante* a traité des effets de son assortiment pour des piastres, c'est un mystère qui ne m'a point été révélé, et la caisse n'ayant pas reçu encore la 1^{er} partie des fonds qui nous sont destinés pour l'année, on ne peut rien tirer de là pour la traite puis que dans la généralité même des fonds attribués, il n'y en a point d'affectés à la traite.

Le voyage que *l'Ambulante* vient de faire à pure perte fait mon désespoir, il fera celui de M. le Duc de Praslin. Il n'y a qu'un miracle opéré par vous qui puisse nous sauver. Sans ce miracle il ne faut pas douter que nous ne recevions ordre de donner la traite des esclaves à l'entreprise¹ pour Foulepointe comme nous allons prendre incessamment ce parti pour Mozambique. Au milieu de toutes les tracasseries que j'ai essayées depuis que je suis ici, je n'ai point encore éprouvé de souci si cuisant que celui que me donne cette disette absolue de bras et de moyens.

J'ai etc.

Signé Dumas.

* * *

¹ à l'entreprise : confiée à un entrepreneur adjudicataire du marché (l'entreprise).